



ASSEMBLÉE COMMUNALE ORDINAIRE DU 09 DECEMBRE 2019

Message à la population

Mesdames, Messieurs,

Dans le traitement des affaires, le Conseil communal vous convie en assemblée communale

lundi 09 décembre 2019

19h30

au Centre Trait d'Union, Rue du 23-Juin 37 à Courroux

pour aborder les points à l'ordre du jour suivants :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 17 juin 2019.
2. Prendre connaissance et approuver le budget 2020, la quotité d'impôt et les taxes de la Commune mixte de Courroux.
3. Clôturer et consolider le projet de réfection du chemin du Thierenberg.
4. Clôturer et consolider le projet de changement de la Jeep de la voirie communale.
5. Approbation de la décision de l'Assemblée des délégués de l'ESVT portant sur l'avenant aux statuts du Syndicat de l'Ecole secondaire du Val Terbi.
6. Informations diverses du Conseil communal.
7. Accueil et réception des jeunes gens des classes d'âge 2000 et 2001 qui entrent dans leur majorité civique.
8. Divers.

Au terme de cette assemblée communale, les Autorités adresseront un remerciement particulier à **M. Claude Hêche, Conseiller aux Etats**, qui termine son mandat sous la coupole fédérale. Nous invitons la population à venir en nombre partager ce moment de reconnaissance avec notre concitoyen, pour son engagement politique inlassable, tant sur le plan communal, que cantonal et fédéral.

Cet hommage sera ponctué par le traditionnel apéritif de fin d'année.

Nous détaillons le contenu des points à l'ordre du jour comme suit :

1. Le procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 17 juin 2019 est à disposition sur le site internet www.courroux.ch et au secrétariat communal. Sur lecture d'un résumé, nous passerons à son approbation en assemblée du 09 décembre 2019.

2. Prendre connaissance et approuver le budget 2020, la quotité d'impôt et les taxes de la Commune mixte de Courroux.

Le budget 2020 est présenté selon le nouveau modèle comptable harmonisé MCH2. Les chiffres 2019 ont été retraités, afin de pouvoir effectuer une comparaison avec l'année 2020. Le budget de la Municipalité prévoit, pour l'année 2020, un excédent de charges de quelque Fr. 208'000.-. Cette prévision négative est en légère augmentation par rapport au budget établi pour 2019.

Plusieurs paramètres permettent d'expliquer ce résultat déficitaire. Les répercussions du nouveau plan comptable MCH2, l'augmentation des charges liées cantonales (prestations complémentaires, réduction primes LAMal, enseignement) ne sont pas compensées par les recettes supplémentaires attendues au niveau des rentrées fiscales et les subventions augmentées en matière de péréquation financière.

Comparatif entre le budget 2019 et le budget 2020 (en millions de francs)

<u>Libellé</u>	<u>Budget 2019</u>	<u>Budget 2020</u>	<u>Variation</u>
Charges	13.133	13.219	+ 0.65%
Revenus	12.953	13.011	+ 0.45%
Marge d'autofinancement	1.072	1.058	- 1.31%
Rentrées fiscales	8.328	8.386	+ 0.70%
Quotité d'impôts	2.15	2.15	inchangée
Résultat (déficit)	0.181	0.208	- 14.92%

Le budget de la bourgeoisie prévoit lui aussi un exercice déficitaire. Cet excédent de charges de Fr. 10'000.-, contraste avec les prévisions bénéficiaires de l'ordre de Fr. 11'800.- pour l'exercice 2019. La différence s'explique par l'imputation de dépenses d'investissements de moins de Fr. 20'000.- au compte de fonctionnement, selon les nouvelles normes MCH2.

3. Clôturer et consolider le projet de réfection du chemin du Thierenberg.

L'assemblée communale du 10.12.2018 a validé une dépense de Fr. 90'000.00, pour la réfection de la seconde partie du chemin du Thierenberg. Les travaux étant terminés, le décompte final fait apparaître une **dépense effective de Fr. 76'286.85.**

4. Clôturer et consolider le projet de changement de la Jeep de la voirie communale.

L'assemblée communale du 10.12.2018 a également validé un crédit de Fr. 86'000.00, pour le changement de la Jeep de la voirie communale. Le véhicule et ses accessoires ayant été livrés, le décompte final se présente comme suit :

Total du nouveau véhicule y compris accessoires :	Fr. 90'310.00
Rabais :	- Fr. 4'310.00
Total net du véhicule :	Fr. 86'000.00
Reprise Toyota Land Cruiser	- Fr. 14'000.00
Total net de la dépense, TVA comprise	Fr. 72'000.00

5. Approbation de la décision de l'Assemblée des délégués de l'ESVT portant sur l'avenant aux statuts du Syndicat de l'Ecole secondaire du Val Terbi.

En date du 22.05.2019, l'Assemblée des délégués de l'ESVT a voté un avenant aux statuts du Syndicat de l'Ecole secondaire du Val Terbi. L'assemblée communale doit se prononcer sur la ratification de cet avenant aux statuts existants.

6. Informations diverses du Conseil communal.

Les membres du Conseil communal informeront les ayants droit sur les différents dossiers en cours sur le plan communal.

7. Accueil et réception des jeunes gens des classes d'âge 2000 et 2001 qui entrent dans leur majorité civique.

Comme il est de coutume, l'Assemblée communale accueillera les jeunes gens des classes d'âges 2000 et 2001 pour marquer leur entrée dans la vie civique.

8. Divers

Informations communales

Service dentaire scolaire

L'aide au financement des soins dentaires concerne tous les enfants dès 4 ans jusqu'à 16 ans révolus. Toute demande d'aide doit être adressée dans les 3 mois qui suivent la date de la facture du médecin-dentiste, soit en passant au bureau communal, soit en envoyant les documents justificatifs à : Caisse communale, Place des Mouleurs 1, CP 105, 2822 Courroux.

Les documents utiles sont les suivants : formulaire de demande, facture du dentiste, décision de votre caisse-maladie (base et complémentaire) sur la participation aux frais, preuve du paiement de la facture, dernier avis de taxation d'impôts.

Pour ne pas être hors délai, nous vous conseillons de nous transmettre votre demande d'aide dès que vous aurez reçu la facture. Vous pourrez ultérieurement fournir les autres documents nécessaires pour établir le décompte de financement. Pour tout renseignement complémentaire et document à ce sujet :

- site communal, actualités
- www.jura.ch/servicedentaire.

Distribution des sacs taxés aux familles

Elle aura lieu le **jeudi 30 janvier 2020, de 16h à 19h** au bureau communal, salle Colliard au rez-de-chaussée.

Marché de Noël

Le marché de Noël est programmé **samedi 07 et dimanche 08 décembre 2019** à la halle du Complexe scolaire Général-Guisan.

Téléthon

Cette année, le Téléthon sera jumelé au Marché de Noël. Durant la journée du **samedi 07 décembre 2019**, la soupe du sapeur pourra être emportée ou vous sera servie à Courroux, au Complexe scolaire dès 12h.

Le même jour, dès 12h00 et jusqu'à 13h00 à Courcelon, devant la chapelle, la soupe du sapeur sera servie uniquement à l'emporter.

Vente de sapins

Une vente de sapins de Noël aura lieu le **mercredi 11 décembre 2019 de 13h à 16h** au Hangar polyvalent de la voirie communale.

Eau

Au vu de la sécheresse subie depuis ce printemps, le Conseil communal remercie les habitants d'utiliser l'eau courante avec parcimonie, ceci afin d'éviter des restrictions.

Fermeture de fin d'année

L'administration communale sera fermée du **vendredi 20 décembre 2019 à 11h00 jusqu'au dimanche 05 janvier 2020 inclus.**

Nouvelle année

Les Autorités vous souhaitent de passer de joyeuses fêtes de fin d'année et vous adressent leurs vœux les plus sincères pour une nouvelle année remplie de santé, de bonheur partagé, d'action, d'amour et de solidarité, afin de construire ensemble les ponts solides de l'avenir de nos villages.

Courroux, novembre 2019

Le Conseil communal

